

VHS

LA VIE HOSPITALIÈRE ET SOCIALE

Livret de formation
2024

FPH : Tarifs horaires de nuit,
ajustements substantiels

Résultats d'élections



EN ROUTE

avec la Fédération

CFTC Santé & Sociaux

**POUR RELEVER
= LES DÉFIS =**

2024



Syndicat

cftc

Fédération Santé Sociaux

Le Groupe VYV vous propose son Book Sécu 2023

Depuis plusieurs années, de nombreuses réformes impactent notre modèle de protection sociale avec des dispositifs tels que la protection universelle maladie, l'adossement du régime social des indépendants au régime général, l'évolution de la télémédecine, le 100 % santé ou encore les lois de financement de la Sécurité sociale annuelles de plus en plus prégnantes.

Structuré autour d'un équilibre entre la Sécurité sociale et les organismes complémentaires d'assurance maladie, notre système de protection sociale garantit un large accès aux soins pour la population française.

Le Groupe VYV, grâce à ses différents savoir-faire, complète ce dispositif en développant chaque jour des solutions concrètes pour ses assurés, entreprises comme particuliers.

Dans ce contexte d'évolutions permanentes, nous souhaitons vous donner accès au Book Sécu, document de référence sur le fonctionnement de la Sécurité sociale. **Cet outil, mis à jour pour 2023, prend en compte les dernières évolutions réglementaires et s'est également enrichi de nouveaux thèmes.**

Retrouvez les essentiels de la Sécurité sociale à travers 7 chapitres :

- l'origine et l'organisation des régimes de Sécurité sociale ;
- l'Assurance maladie ;
- l'arrêt maladie ;
- l'assurance maternité-paternité ;
- les accidents du travail et les maladies professionnelles ;
- l'assurance invalidité ;
- l'assurance liée au décès.



Pour plus d'informations, contactez-nous :
expertise.reglementaire.sante.prevoyance@groupe-vyv.fr



Accédez au
Book Sécu 2023
en ligne



GRUPE
vyv

Pour une santé
accessible à tous



NOTRE CHAPITRE 2023
S'EST FERMÉ

NOTRE MARATHON 2024 EST LANCÉ !!

Au moment de lire ces lignes, nous aurons, une nouvelle fois, basculé sur une nouvelle année, au cours de laquelle de nouveaux challenges s'offrent à nous.

Cette année écoulée a été marquée par notre Congrès Fédéral de Metz, véritable passage de relais entre deux équipes.

Une nouvelle équipe pour une nouvelle mandature, qui aura à faire face à de nombreux matchs électoraux, avec en ligne de mire les élections TPE 2024, cibles ô combien primordiales pour notre Fédération, mais aussi le finish du cycle 4 des élections du secteur privé qui marquera également nos futurs moyens Fédéraux.

“ La confiance est le ciment invisible qui conduit une équipe à gagner ”

Bud Wilkinson

L'équipe Fédérale, composée d'un mélange équilibré d'expérience pour la stabilité, la transmission de savoir, et de jeunesse remplie d'idées nouvelles, est prête à relever les défis qui se dressent devant nous. Mais seule, elle ne pourra rien. L'implication de chacun d'entre vous sera indispensable, notre MOBILISATION sera notre FORCE.

La Fédération c'est un peu NOUS, et dans nous, il y a beaucoup de VOUS ! Que l'humilité, le bien commun et notre pugnacité fassent avancer notre mouvement !

Pour finir, au nom de l'équipe Fédérale, je vous souhaite une année de réussite, de bonheur et de bonne santé ainsi qu'à vos proches et à votre famille, chère aux valeurs que portent la **CFTC**. ■

Avec notre cœur, excellente année 2♥24

Le Secrétaire Général
Guillaume SCHOONHEERE



AVENIR



POUVOIR D'ACHAT



ÉQUILIBRE TRAVAIL/VIE PRIVÉE



RETRAITE



CONGÉS



LA CFTC, UNE LONGUEUR D'AVANCE POUR :
CONNAÎTRE & DÉFENDRE VOS DROITS



SALAIRE



POINT D'INDICE



DROITS



SANTÉ



ÉGALITÉ HOMME/FEMME



ÉCOUTE CONSEIL



ÉLECTIONS TPE
VOTEZ
CFTC

MIEUX VIVRE AU TRAVAIL

FÉDÉRATION CFTC SANTE-SOCIAUX 34 quai de la Loire 75019 Paris

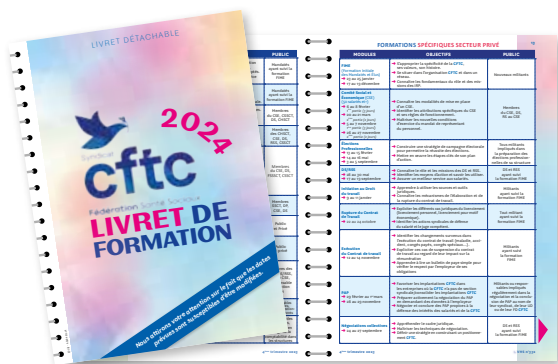
TEL : 01 42 58 58 89 • www.cftc-santesociaux.fr

SOMMAIRE **VHS** N°332



© kerismaker-AdobeStock

RÉSULTATS D'ÉLECTIONS



LIVRET DE FORMATION 2024



© CFTC

LA CFTC AU SALON DES SERVICES À LA PERSONNE



ÉDITO :

→ PAR GUILLAUME SCHOONHEERE,
 SECRÉTAIRE GÉNÉRAL : 3

LIVRET DE FORMATION 2024 :9-16

ACTUALITÉ :

→ LA CFTC PRÉSENTE AU SALON DES
 SERVICES À LA PERSONNE ET DE L'EMPLOI
 À DOMICILE : 6-7

→ NOUVEAUX ARRIVÉS À LA FÉDÉRATION : 17

→ RÉSULTATS D'ÉLECTIONS : 19

→ FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE,
 AJUSTEMENTS SUBSTANTIELS DES TARIFS
 HORAIRES DE NUIT : 23

→ FORUM DE RENCONTRE RSS, DS, DSC DU
 SECTEUR PRIVÉ ET REPRÉSENTANTS
 DE SECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE
 HOSPITALIÈRE : 24



▼
Fédération CFTC Santé et Sociaux
 34, quai de la Loire - 75019 PARIS
 Tél. 01 42 58 58 89 - Fax 01 42 58 58 96
 E-mail : fede@cftc-santesociaux.fr
 www.cftc-santesociaux.fr

▼
Directeur de la publication :
FRÉDÉRIC FISCHBACH

N° C.P.A.P. 1125 S 07601
 ISSN 1779-6458
 Prix du numéro : 1€ - 55^{ème} année
 Imprimerie : **L'Artésienne**
 837 rue François Jacob-ZI de l'Alouette
 62800 Liévin - Tél. : 03 21 72 78 90



LA **CFTC** ÉTAIT PRÉSENTE AU SALON DES SERVICES À LA PERSONNE & DE L'EMPLOI À DOMICILE



salon
des services
à la personne
et de l'emploi
à domicile

~Porte de Versailles, à Paris~

Les 28 et 29 novembre derniers, le stand de la CFTC au salon des services à la personne a été une véritable réussite. Il a offert une occasion unique de rencontrer des salariés et de découvrir l'importance d'adhérer à un syndicat. Eugénie Santiago, Christine Da Silva, Aline Mougenot et Roland Scherding ont animé le stand pendant ces 2 jours.

La communication en amont du salon a été particulièrement efficace pour attirer l'attention des salariés du secteur des services à la personne. En effet, il a été annoncé lors de chaque inscription que les salariés pouvaient recevoir gratuitement une clé USB contenant leur convention collective lors de leur visite au stand. Cette initiative a suscité un fort intérêt parmi les salariés, car la convention collective est un document essentiel pour connaître ses droits et obligations en tant que salarié. Plus de 250 salariés se sont rendus au stand pour obtenir leur clé USB et ont rempli des fiches contacts avec

leurs coordonnées, permettant ainsi d'établir un lien avec eux pour de futurs échanges et actions. Avec la remise gratuite de la clé USB, la **CFTC** a démontré sa volonté concrète d'accompagner les salariés et de les informer sur leurs droits.

Au cours des deux jours du salon des services à la personne, de nombreux salariés ont ainsi pu échanger avec les représentants de la **CFTC**. Ces échanges ont permis de mettre en lumière les préoccupations et les défis auxquels les salariés sont confrontés au quotidien. Les représentants de la **CFTC** ont fourni



L'équipe présente sur le salon avec le Président Confédéral Cyril Chabanier



Le stand CFTC Santé Sociaux

des informations précieuses sur les droits des travailleurs, les avantages de l'adhésion syndicale et les services offerts par le syndicat.

L'un des points forts du stand était l'exposition itinérante de photos de salariés. Cette exposition permettait de découvrir les visages des travailleurs des services à la personne et le métier qu'ils exercent au quotidien. En plus des photos, les visiteurs avaient également la possibilité d'écouter les témoignages des salariés, permettant aux visiteurs de se plonger dans l'expérience professionnelle des salariés et de mieux comprendre les réalités de ce secteur.



Le Président confédéral Cyril Chabanier au cours d'une interview télévisée

La participation de la **CFTC** à la table ronde sur le problème de recrutement a également été extrêmement valorisante. Elle a pu apporter son expertise et partager les préoccupations des salariés du secteur des services à la personne. Lors de la table ronde, la représentante de la **CFTC** a souligné l'importance de garantir des conditions de travail attractives pour attirer de nouveaux talents dans le secteur. Elle a mis en avant la nécessité de revaloriser les métiers des services à la personne, en offrant des salaires justes et des perspectives d'évolution professionnelle. De plus, la **CFTC** a mis en avant l'importance de la formation continue et du développement des compétences dans le secteur des services à la per-



Aline Mougénot à la table ronde sur le problème de recrutement.

sonne. Elle a souligné que des formations de qualité permettent aux salariés d'améliorer leurs compétences et de répondre aux besoins croissants des personnes bénéficiant de ces services. En somme, la participation de la **CFTC** à la table ronde sur le problème de recrutement a été un moment fort du salon des services à la personne. Elle a permis de mettre en avant les revendications des salariés et de proposer des solutions pour attirer de nouveaux talents dans le secteur. La présence active de la **CFTC** démontre son engagement en faveur des travailleurs des services à la personne.

Le président confédéral, Cyril Chabanier, lors de son passage au salon, a pu rencontrer Aurore Berger Ministre des solidarités et des familles ainsi que différents acteurs politiques du secteur du domicile. Au cours d'une interview télévisée, Cyril a également pu valoriser l'action de la **CFTC** auprès des salariés du secteur du domicile, des assistantes maternelles et des salariés du particulier employeur.

En conclusion, le stand de la **CFTC** au salon des services à la personne a permis de donner de la visibilité à la **CFTC**, de rencontrer des salariés des TPE et de les sensibiliser aux enjeux des élections avant les prochaines élections TPE de 2024. ■

Aline MOUGENOT
Secrétaire Fédérale Adjointe

RETRAITE • PRÉVOYANCE • MUTUELLE • ACTION SOCIALE • PRÉVENTION

ACCOMPAGNER LA FAMILLE, NOTRE PRIORITÉ



Assistants Maternels et Salariés du Particulier Employeur, le Groupe IRCÉM :

- ▶ Gère vos indemnités en cas d'arrêt de travail
- ▶ Verse votre future retraite complémentaire
- ▶ Propose des aides d'Action sociale
- ▶ Offre des services de prévention au quotidien et au travail

www.ircem.com www.ircem.eu

IRCÉM
GROUPE

Groupe de Protection Sociale à gestion paritaire des emplois de la Famille

LIVRET DÉTACHABLE



Syndicat

cftec

Fédération Santé Sociaux

LIVRET DE FORMATION

2024

Nous attirons votre attention sur le fait que les dates
prévues sont susceptibles d'être modifiées.

LA FORMATION SYNDICALE RESTE UN ATOUT POUR LE DÉVELOPPEMENT

Chèr(e)s adhérent(e)s,

Notre conseil fédéral du 11 et 12 octobre dernier a validé le plan de formation 2024, qui s'oriente et priorise :

- Le développement de la **CFTC** en fidélisant les adhérents, et en rendant la formation FIME incontournable dans le parcours de formation.
- La formation des nouveaux élus CSE qu'ils soient du secteur public ou du privé.

Le service de formation va également poursuivre sa tâche en organisant des formations délocalisées en région en fonction des demandes et besoins de nos structures, et en lien avec les syndicats départementaux. N'hésitez pas à vous rapprocher d'eux et du service de formation pour l'organisation. Nous nous ferons un plaisir de vous accompagner.

L'offre de formation fédérale s'adresse à vous tous, que vous soyez du secteur sanitaire, du social ou du médico-social, privé ou public.

Les stages proposés dans ce livret se dérouleront à la Fédération de 9h à 12h30 et de 14h à 17h avec un horaire de dernier jour de stage vers 16h.

C'est l'occasion pour vous de découvrir votre Fédération, son fonctionnement et de pouvoir échanger sur différentes problématiques avec notre équipe.

La formation syndicale, c'est aussi œuvrer pour développer notre réseau de Formateurs.

- Vous êtes militant.
- Vous avez suivi des formations.
- Vous voulez communiquer votre savoir-faire.

Rejoignez l'équipe des formateurs.

Et n'hésitez pas à revenir vers nous pour toutes questions relatives à la formation.

Ce dernier VHS 2023 est l'occasion pour moi de vous présenter : **Jean-Jacques Lefevre**, adjoint à la formation depuis le 2 novembre, et que je remercie pour le travail qu'il a accompli sur l'élaboration du plan de formation 2024. Ensemble nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année et vous donnons rendez-vous en 2024.

« Les dates de formation qui pourraient être modifiées, sont consultables sur le site de la Fédération ». ■



Dominique VISTICOT
Responsable de Formation



Jean-Jacques LEFEVRE
Responsable de Formation adjoint

LA FORMATION SYNDICALE

COMMENT ÇA MARCHE ?

► DROIT À LA FORMATION

Dans le secteur privé, chaque salarié a droit à 12 jours par an de CFESSES (Congé de formation économique, sociale, environnementale et syndicale). Celui-ci est porté à 18 jours pour les formateurs et les salariés ayant des responsabilités syndicales.

► INSCRIPTION ET DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE À L'EMPLOYEUR

- ★ **INSCRIPTION** : Le nombre de places par session est limité. Vous pouvez vous pré-inscrire à un stage à tout moment. En cas de désistement, il est important d'en informer rapidement le service Formation afin qu'un autre militant puisse s'inscrire. Deux mois avant la date, vous recevrez par mail un dossier de confirmation d'inscription. Vous devrez impérativement renvoyer au Service Formation le bulletin d'inscription pour confirmer votre participation.
- ★ **DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE** : Vous devez adresser une demande d'autorisation d'absence à votre employeur **au moins 30 jours avant le début du stage**. Sans réponse de l'employeur dans un délai de 8 jours après le dépôt de la demande, le congé est considéré comme autorisé.

► MAINTIEN DE SALAIRE DURANT LA FORMATION (secteur privé)

L'ordonnance n°2017-1386 du 22/09/2017 a modifié le dispositif de maintien de salaire dans le cadre d'un CFESSES. Désormais, le salarié a droit au maintien total de sa rémunération par l'employeur pour tout congé de formation effectué postérieurement au 23/09/2017.

► REMBOURSEMENT DE VOS FRAIS



★ **FRAIS DE TRANSPORT** : Les frais de déplacement sont remboursés sur la base **SNCF 2^{ème} classe** + frais d'approche en voiture domicile-gare (aller/retour) + tickets de métro (aller/retour) gares parisiennes. Si vous venez en voiture, le remboursement est de l'ordre de 0,37 € par kilomètre dans la limite de 100 € (soit 270 kilomètres maximum) **après accord du Secrétaire Général...**



★ **L'HÔTEL** : Les chambres sont réservées par le service Formation et prises en charge directement par la Fédération. Si vous gérez vous-même votre réservation, le remboursement s'effectuera sur la base du tarif fédéral soit 105 € (nuit + petit-déjeuner). Les arrivées la veille sont soumises à condition.



★ **LES DÉJEUNERS** : ils sont pris en charge par la Fédération à hauteur de 19 € et pris en commun lors des formations.



★ **LES DÎNERS** : ils restent à l'initiative de chacun et sont remboursés à hauteur de 23 € maximum par nuitée.

MODULES	OBJECTIFS	PUBLIC
Communication écrite et numérique → 26 au 28 mars → 15 au 17 octobre	→ Prendre conscience des caractéristiques d'une situation de communication sur un média « papier et digital ». → Connaître les outils et apprendre à choisir les plus adaptés. → Mettre la communication écrite et numérique au service de son action syndicale.	Mandatés ayant suivi la formation FIME
Communication orale → 20 au 22 février → 21 au 23 mai	→ Prendre conscience des caractéristiques d'une situation de communication. → Développer son aisance relationnelle. → Mettre la communication au service de son action syndicale.	Mandatés ayant suivi la formation FIME
Prévention des TMS → 18 au 20 juin	→ Appréhender la notion de troubles musculo-squelettiques. → Prendre conscience des conséquences des risques liés aux TMS. → Identifier les méthodes de prévention.	Membres du CSE, FSSSCT, DS, CSSCT
Risques Psychosociaux (RPS) → 23 au 25 avril	→ Maîtriser les notions liées à l'évaluation des RPS. → Acquérir une culture de prévention, une capacité d'observation. → Identifier les moyens d'action des représentants du personnel.	Membres des FSSSCT, CSE, DS, RSS, CSSCT
Mission SSCT → 29 au 30 janvier (2 jours) suite de la session 2023 → 9 au 11 avril 1 ^{ère} partie (3 jours) → 30 au 31 octobre 2 ^{ème} partie (2 jours) → 10 au 12 septembre 1 ^{ère} partie (3 jours) suite de la session en 2025	→ Connaître le fonctionnement de la CSSCT. → Comprendre les enjeux de la prévention dans l'entreprise. → Connaître les outils et méthode de prévention.	Membres du CSE, DS, FSSSCT, CSSCT
Arbre des Causes → 10 au 11 décembre	→ Maîtriser la pratique d'une méthode d'analyse des risques après la survenance d'un accident. → Connaître les principes de l'exploitation des résultats des analyses.	Membres SSCT, CSE, DS
Développer sa Section Syndicale → 12 au 14 mars → 4 au 6 juin	→ Identifier le potentiel de développement pour la section. → Prévoir et mettre en œuvre les actions de développement de la section en impliquant les adhérents.	Tous militants, DS, RSS, Responsables de Section
Responsables de Syndicat → 11 au 13 juin	→ Connaître les missions d'un syndicat et les rôles des dirigeants. → Gérer et développer le syndicat en gagnant les élections professionnelles. → Animer une équipe et mettre en œuvre le projet du syndicat.	Présidents, Secrétaires Généraux, Trésoriers, Membres du Bureau Syndical
Handicap, inaptitude → 30 au 31 janvier	→ Distinguer les différentes approches et classifications du handicap. → Maîtriser les différentes lois et les apports de la loi du 11/2/2005. → Savoir repérer les interlocuteurs internes et externes à l'entreprise et connaître leur champs d'intervention. → Connaître le rôle des syndicats dans la négociation et accords d'entreprise.	Membres des CSE, DS/RSS, RS au CSE, Responsables de section FPH
INARIC → 18 au 19 mars	→ Acquérir l'utilisation de l'outil Inaric. → Gérer la saisie des adhésions.	Présidents, Secrétaires Généraux, Trésoriers, Gestionnaires Adhérents
I.Tool → 28 au 29 février	→ Bien paramétrer son logiciel et l'adapter à ses besoins. → Maîtriser le travail quotidien de la tenue d'une comptabilité, de la saisie d'écriture à l'édition des documents comptables.	Présidents, Trésoriers des structures, Personnes en charge de la comptabilité dans les structures

MODULES	OBJECTIFS	PUBLIC
FIME (Formation Initiale des Mandatés et Élus) → 23 au 25 janvier → 17 au 19 décembre	<ul style="list-style-type: none"> → S'approprier la spécificité de la CFTC, ses valeurs, son histoire. → Se situer dans l'organisation CFTC et dans un réseau. → Connaître les fondamentaux du rôle et des missions des IRP. 	Nouveaux militants
Comité Social et Économique (CSE) (50 salariés et+) → 6 au 8 février <i>1^{ère} partie (3 jours)</i> → 20 au 21 mars <i>2^{ème} partie (2 jours)</i> → 5 au 7 novembre <i>1^{ère} partie (3 jours)</i> → 26 au 27 novembre <i>2^{ème} partie (2 jours)</i>	<ul style="list-style-type: none"> → Connaître les modalités de mise en place d'un CSE. → Identifier les attributions spécifiques du CSE et ses règles de fonctionnement. → Maîtriser les nouvelles conditions d'exercice du mandat de représentant du personnel. 	Membres du CSE, DS, RS au CSE
Élections Professionnelles → 13 au 15 février → 14 au 16 mai → 3 au 5 septembre	<ul style="list-style-type: none"> → Construire une stratégie de campagne électorale pour permettre la réussite des élections. → Mettre en œuvre les étapes clés de son plan d'action. 	Tous militants impliqués dans la préparation des élections professionnelles de sa structure
DS/RSS → 28 au 30 mai → 17 au 19 septembre	<ul style="list-style-type: none"> → Connaître le rôle et les missions des DS et RSS. → Identifier les moyens d'action et savoir les utiliser. → Assurer un meilleur service aux salariés. 	DS et RSS ayant suivi la formation FIME
Initiation au Droit du travail → 9 au 11 janvier	<ul style="list-style-type: none"> → Apprendre à utiliser les sources et outils juridiques. → Connaître les mécanismes de l'élaboration et de la rupture du contrat de travail. 	Tous militants ayant suivi la formation FIME
Rupture du Contrat de Travail → 22 au 24 octobre	<ul style="list-style-type: none"> → Expliciter les différents cas juridiques du licenciement (licenciement personnel, licenciement pour motif économique). → Identifier les actions syndicales de défense du salarié et le juge compétent. 	Tous militants ayant suivi la formation FIME
Exécution du Contrat de travail → 12 au 14 novembre	<ul style="list-style-type: none"> → Identifier les changements survenus dans l'exécution du contrat de travail (maladie, accident, congés payés, congés spéciaux...). → Expliciter ces cas de suspension du contrat de travail au regard de leur impact sur la rémunération → Apprendre à lire un bulletin de paye simple pour vérifier le respect par l'employeur de ses obligations 	Tous militants ayant suivi la formation FIME
PAP → 29 février au 1 ^{er} mars → 28 au 29 novembre	<ul style="list-style-type: none"> → Favoriser les implantations CFTC dans les entreprises où la CFTC n'a pas de section syndicale/consolider les implantations CFTC → Préparer activement la négociation du PAP en demandant des données à l'employeur → Négocier et conclure des PAP propices à la défense des intérêts des salariés et de la CFTC 	Tous militants ou responsables impliqués régulièrement dans la négociation et la conclusion de PAP au nom de leur syndicat, de leur UD ou de leur FD CFTC
Négociations collectives → 24 au 27 septembre	<ul style="list-style-type: none"> → Appréhender le cadre juridique. → Maîtriser les techniques de négociation. → Définir une stratégie en construisant un positionnement CFTC. 	DS et RSS ayant suivi la formation FIME

MODULES	OBJECTIFS	PUBLIC
FIME (Formation Initiale des Mandatés et Élus) → 2 au 4 avril → 19 au 21 novembre	→ S'approprier la spécificité de la CFTC , ses valeurs, son histoire. → Se situer dans l'organisation CFTC et dans un réseau. → Connaître les fondamentaux du rôle et des missions des IRP.	Nouveaux militants du secteur public
Droit syndical et actualité dans la FPH → 1 ^{er} au 3 octobre	→ Appréhender le protocole PPCR dans les établissements. → Création et enjeux des GHT - Positionnement syndical.	Tous militants ayant au moins un mandat (membre du CSE, FSSSCT)
CSE FPH 1^{ère} session : → 5 au 7 mars. 1 ^{ère} partie (3 jours) → 16 au 17 avril. 2 ^{ème} partie (2 jours) 2^{ème} session : → 8 au 10 octobre. 1 ^{ère} partie (3 jours) → 4 au 5 décembre. 2 ^{ème} partie (2 jours)	→ Identifier les attributions du CSE et ses règles de fonctionnement. → Maîtriser les nouvelles conditions d'exercice du mandat des élus.	Membres du CSE, Responsables de Section
Droit du contractuel dans la FPH → 29 au 31 octobre	→ Dispositions générales applicables aux agents contractuels des établissements. → Être au fait des dernières évolutions législatives : décrets modifiant le statut des agents... → Contrat de travail : mentions, conditions de renouvellement, rupture...	Responsables de section de la Fonction Publique Hospitalière

VOUS NE TROUVEZ PAS LA FORMATION CORRESPONDANT À VOS ATTENTES ?

N'hésitez pas à faire remonter vos besoins au service Formation : formation@cftc-santesociaux.fr

BULLETIN DE PRÉ-INSCRIPTION

CODE INARIC (obligatoire) :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Adresse e-mail (obligatoire) :

Établissement :

Dates des prochaines élections dans votre établissement :

Responsabilités syndicales/mandats :

Réservation de chambre à prévoir ? Oui Non

Observations :

Date et signature :

NOS COORDONNÉES :

Fédération CFTC Santé Sociaux

34, quai de la Loire 75019 Paris

01 42 58 58 89

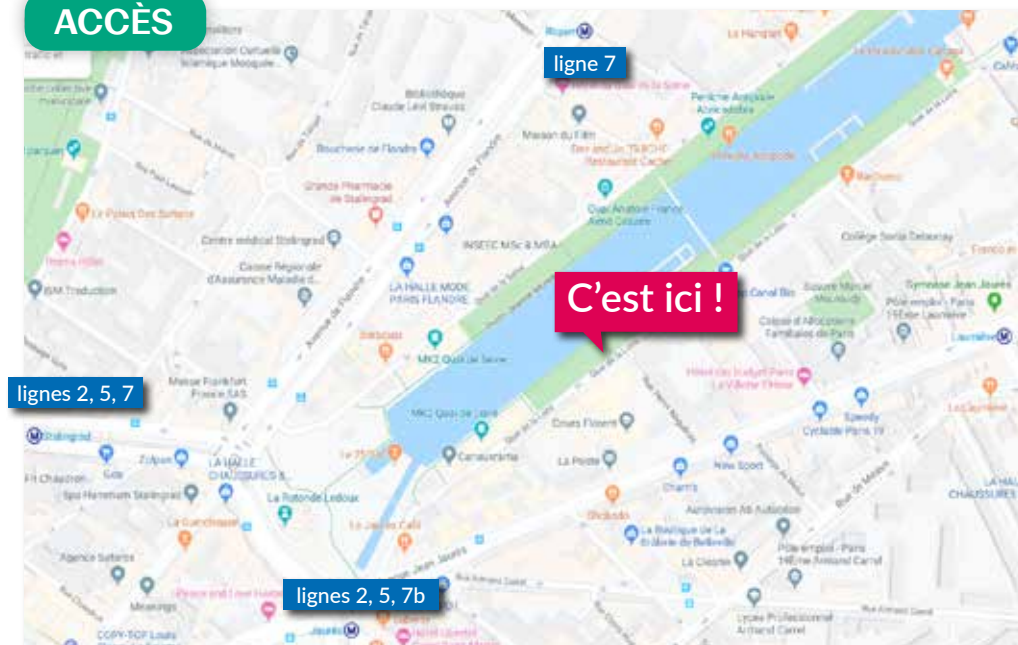
www.cftc-santesociaux.fr

fedec@cftc-santesociaux.fr

facebook.com / CFTCsantesoc

twitter : @CFTCsantesoc

ACCÈS



► Depuis la Gare du Nord ou la Gare de l'Est

Métro : ligne 5
(direction Bobigny)
→ arrêt Jaurès

► Depuis la Gare Montparnasse

Métro : ligne 4
(direction Porte de Clignancourt)
→ arrêt Gare de l'Est
puis **Métro** : ligne 5
(direction Bobigny)
→ arrêt Jaurès
OU Métro : ligne 12
(direction Aubervilliers)
→ arrêt Pigalle
puis **Métro** : ligne 2
(direction Nation)
→ arrêt Jaurès

► Depuis la Gare de Lyon

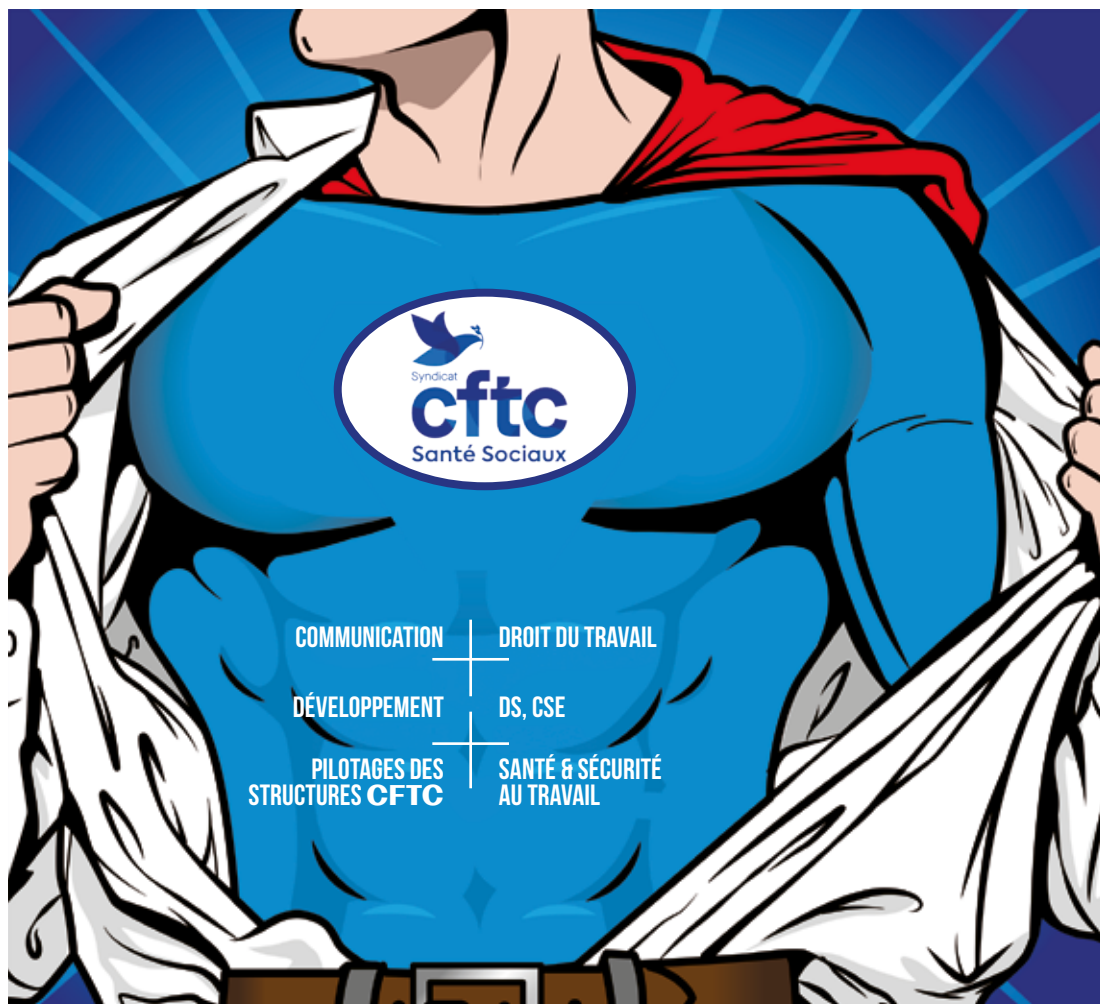
Métro : ligne 1
(direction La Défense)
→ arrêt Bastille
puis **Métro** : ligne 5
(direction Bobigny)
→ arrêt Jaurès

► Depuis la Gare Saint Lazare

Bus : 26
(direction Nation/
Place des Antilles)
→ arrêt Jaurès ou
Stalingrad



DANS FORMATION IL Y A «**FORT**»



© Mike Jaszevski/Thinkstock - Novembre 2023

ON A TOUS UNE BONNE RAISON DE SE FORMER À LA **CFTC**

Profitez, dès maintenant, de votre congé de formation économique, sociale, environnementale et syndicale (CFESES) et suivez une formation organisée par la **CFTC** !

Contactez les responsables formation de votre Fédération et /ou Unions régionales.

La CFTC, syndicat de construction sociale, est présente tous les jours à vos côtés pour défendre vos intérêts et vous conseiller dans vos démarches.

Fédération **CFTC** Santé Sociaux : 34, quai de la Loire 75019 Paris •
Téléphone : 01 42 58 58 89 • www.cftc-santesociaux.fr • Email : fede@cftc-santesociaux.fr •
Facebook.com / CFTCsantesoc • Twitter : @CFTCsantesoc •



Syndicat
cftc
Fédération Santé Sociaux

LES NOUVEAUX ARRIVÉS À LA FÉDÉRATION

**La Fédération Santé Sociaux est heureuse d'accueillir
2 nouvelles personnes pour renforcer son équipe.**



Je m'appelle **Christine Da Silva**, ayant été moi-même Assistante maternelle pendant de longues années, je connais les problématiques de notre métier.

Je suis votre nouvelle référente Assistants Maternels et Salariés du Particulier Employeur, plusieurs missions me sont confiées :

En tant que référente Assistants Maternels je m'occuperai principalement :

- d'organiser des réunions sur la Convention Collective Nationale du Particulier Employeur ;
- de superviser les contenus diffusés sur nos réseaux sociaux (venez-nous rejoindre).
- d'entrer en contact avec les adhérents.

Facebook : Christine référente technique ASSMATS **CFTC**

Lorsque j'ai envoyé ma candidature pour ce poste, j'ai tout de suite été séduite par la culture familiale qui règne ici. Une des raisons pour lesquelles j'ai accepté de vous rejoindre. J'espère pouvoir tous vous rencontrer dans les prochaines semaines. ■



Je m'appelle **Jean-Jacques Lefevre**, je suis aide-soignant en milieu hospitalier dans une Unité de Soins de Longue Durée résidant dans le département

de la Moselle (57). Je viens de rejoindre la Fédération **CFTC** santé-sociaux pour renforcer l'équipe de formation aux côtés de Dominique Visticot.

En tant que Responsable de Formation Adjoint, mes missions sont essentiellement :

- la logistique autour de la formation (organisation des plannings, nuités et réservations d'hôtels, suivi mailing, gestion des imprévus, etc) ;
- la mise en conformité et préparations des salles de formation ;
- l'accueil des stagiaires, le débriefing de fin de formation.

J'effectue cette mission depuis le 2 novembre 2023 en collaboration avec Dominique Visticot.

Nous vous attendons nombreux pour les formations futures. ■



Quand l'aidant devient soignant

Bon gré, malgré cela, les aidants sont nombreux à devoir endosser le rôle de soignants de façon ponctuelle ou plus durable. C'est ce que révèle la première étude menée par l'Observatoire Macif des Aidants, publiée en septembre 2021. Comment s'opère ce basculement des rôles et quelles en sont les conséquences ?

→ L'aidant, soignant du dernier recours

Changer un pansement ou une sonde, administrer des médicaments, effectuer des massages ou prodiguer des soins d'urgence... Dans le continuum de l'aidance, il existe une large « zone grise » de soins dont l'attribution est à géométrie variable. Si en théorie, ces soins doivent être prodigués par des professionnels de santé qualifiés, il arrive dans certains cas que les aidants les prennent en charge, en cas de carence dans le réseau de soins ou d'absence temporaire d'un soignant, par exemple.

→ Un glissement insidieux, accentué par le Covid-19

Le glissement du rôle d'aidant à celui de soignant est insidieux. Parce que l'aidant est la personne qui coordonne les professionnels de santé intervenant auprès de son proche, parce qu'il est le seul permanent auprès de lui, il n'a pas d'autre choix que de s'improviser soignant en cas de besoin. En 2020, les confinements liés au Covid-19 sont venus accentuer ce phénomène. En effet, 54 % des aidants ont dû faire face à la fermeture des structures d'accueil habituelles.

→ Des « pseudo-infirmiers » livrés à eux-mêmes

En pratique, la prise en charge des soins est souvent découverte « sur le tas » par les aidants, qui doivent se familiariser seuls à des gestes parfois très techniques. « On n'est pas préparé à tout ça. [...] On vous dit courage, c'est tout, débrouille-toi », témoigne A., aidante de son conjoint. F., aidant de son grand-père

ayant la maladie d'Alzheimer partage le désarroi de A. : « ils [les soignants] ont été formés pour. Nous, on n'a pas été formés pour, on devient des pseudo-infirmiers ».

→ Des conséquences qui peuvent être lourdes

Prodiguer des soins est une expérience éprouvante, et si les soignants sont préparés à la prise de recul, cela s'avère plus difficile voire impossible pour l'aidant, de par les liens affectifs qui l'unissent à son proche. Au-delà du risque sanitaire et de l'impact psychologique, les aidants sont aussi très peu informés des risques judiciaires auxquels ils sont exposés (exercice illégal de la médecine, maltraitance...).

→ Une réalité à prendre à bras-le-corps

L'enquête menée par l'Observatoire Macif des Aidants, révèle un fait social bien réel : les aidants sont nombreux à endosser le rôle de soignants. Afin de mieux les soutenir, le développement et la consolidation des filières de soin est indispensable sur le long terme. En parallèle, l'Observatoire Macif des Aidants préconise de prendre à bras-le-corps cette réalité dès maintenant. Les aidants doivent être accompagnés dans la prise en charge des soins en ayant la possibilité de se former ou a minima, en étant encadrés par des professionnels de santé. Protéger les aidants sur le plan juridique est également fondamental. Enfin, les savoir-faire développés par les aidants en matière de soin sont une richesse pour le système de santé qu'il est indispensable de reconnaître et de valoriser, pour placer les aidants au cœur du parcours de soin.



Credit photo: Jean-Philippe Walter / Photostop

S'occuper d'un proche n'est pas toujours simple et l'on peut parfois se sentir démuni : gérer les tâches administratives, la rédaction de documents, coordonner les aides à domicile, adapter le logement de la personne dépendante, bénéficier d'une aide psychologique... De nombreuses questions peuvent apparaître.

La Macif vous propose un accompagnement sans surcoût et personnalisé dans ce moment délicat pour vous aider à prendre soin au quotidien de votre proche dépendant.

Avec les garanties d'aides aux aidants incluses dans plusieurs de nos contrats (**Garantie Accident, Garantie Autonomie et Dépendance, Garantie Santé, Garantie Hospitalisation, Garantie Santé Entreprises et Garantie Santé des Indépendants**), une équipe de professionnels est à votre écoute, en toute confidentialité, et répondra à vos besoins⁽¹⁾.

Pour en bénéficier, rendez-vous sur macif.fr



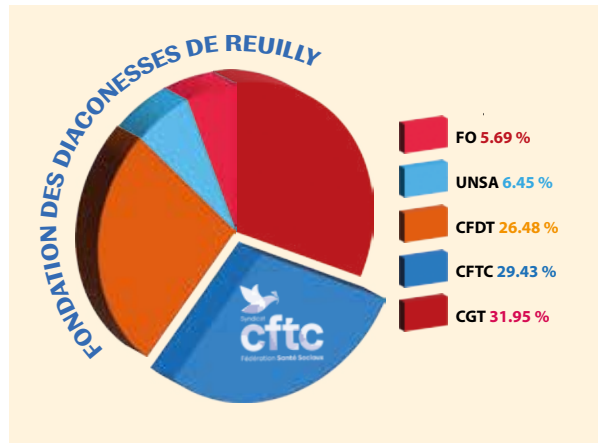
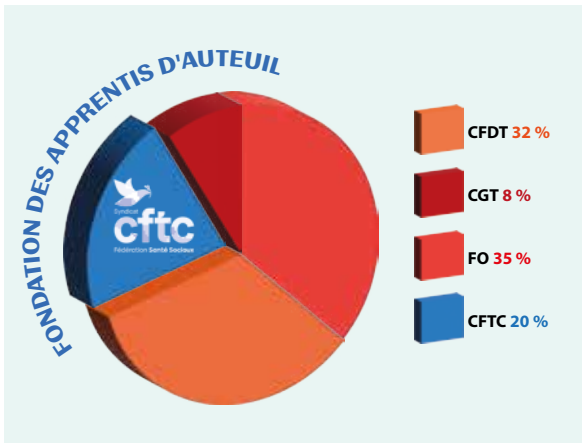
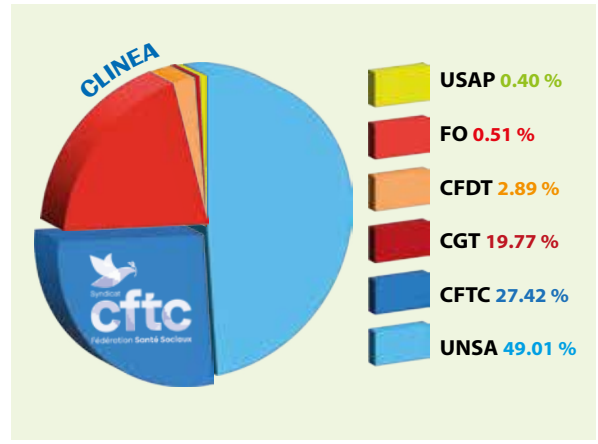
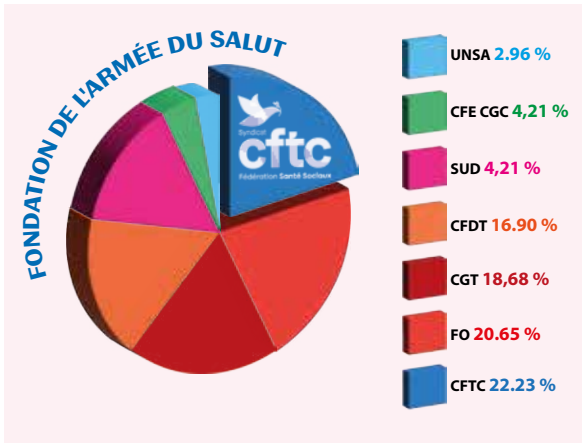
La Macif,
c'est vous.

Sources : Quand l'aidant devient soignant, enquête ethnographique Apivia Macif Mutuelle - Unknowns pour l'Observatoire Macif des Aidants, Paris, Août 2021. Quand l'aidant devient soignant ? | Observatoire Macif des aidants <https://youtu.be/e-Y0cFhygFo>

(1) Les garanties sont accordées dans les conditions et limites du contrat souscrit.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.

SUIVI DES ÉLECTIONS : NOS DERNIERS RÉSULTATS





SECAFI
GROUPE ALPHA



À CHAQUE ÉTAPE DE VOTRE MANDAT D'ÉLU AU CSE, NOS EXPERTS SONT À VOTRE ÉCOUTE...

01 FORMATION

Vous permettre
de mieux
connaître vos droits
et moyens d'action

02 EXPERTISE

Vous éclairer
sur la situation
économique,
financière, sociale
et environnementale
de votre structure

03 CONSEIL

Vous permettre
de mieux utiliser
vos prérogatives
selon les
caractéristiques
de votre structure

04 NÉGOCIATION

Vous outiller
pour permettre
de construire
de meilleurs accords

» Un accompagnement sur-mesure, pour construire ensemble des alternatives viables et vous aider à appréhender les mutations profondes qui impactent les salariés et les structures de votre secteur :

- Maîtriser les enjeux de prévention des risques professionnels
- Aider à améliorer la politique sociale, les conditions de travail et l'emploi
- Décrypter les orientations stratégiques de votre structure
- Connaître la situation économique et financière
- Améliorer vos négociations...

AVEC LES EXPERTS DE SECAFI, VOUS BÉNÉFICIEREZ DE :

≈ 300

EXPERTS
PLURIDISCIPLINAIRES

8

IMPLANTATIONS
RÉGIONALES

40

ANS
D'EXPÉRIENCE

≈ 300

ÉLUS FORMÉS
PAR AN

≈ 2 500

MISSIONS
RÉALISÉES PAR AN



SECAFI
GROUPE ALPHA

AGIR

SUR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Les risques psychosociaux : les comprendre pour mieux les prévenir

Secafi vous conseille sur le rôle à adopter face à certaines situations de salariés et sur des moyens d'action. Nous vous proposons des modules de formation adaptés à vos besoins. N'hésitez pas à contacter nos référents locaux.

LES GUIDES AGIR
POUR L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL
À L'ATTENTION DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

Pour
en savoir plus,
formez-vous
avec Prometéea

TÉLÉCHARGER LE GUIDE N° 3



+ 33 (0)1 53 62 70 00 www.secafi.com

+ 33 (0)1 56 53 65 08 www.prometea.org



AJUSTEMENT DES TARIFS HORAIRES DE NUIT DANS LA FPH

Des ajustements seront apportés au tarif de nuit après d'intenses négociations du fait des contraintes physiques et sociales inhérentes au travail nocturne.



A compter du 1^{er} janvier 2024, des ajustements substantiels seront apportés au tarif horaire de nuit au sein de la Fonction Publique Hospitalière (FPH), entraînant des répercussions directes sur les travailleurs du secteur de la santé. Cette révision tarifaire découle de négociations intenses visant à mieux refléter la nature singulière du travail de nuit, dans le but de reconnaître et de valoriser davantage l'engagement des professionnels de la santé dévoués qui œuvrent pendant les heures nocturnes.

Cette évolution tarifaire résulte d'une prise de conscience croissante des contraintes physiques et sociales inhérentes au travail nocturne. Les professionnels de la santé affectés à ces plages horaires font face à des conditions de travail exigeantes, nécessitant une vigilance accrue et des sacrifices personnels. L'ajustement du tarif horaire de nuit vise ainsi à apporter une reconnaissance financière appropriée à ces efforts considérables. Hélas ce n'est pas suffisant, mais c'est un début pour le personnel de la FPH.

Les détails spécifiques de cette évolution tarifaire nocturne peuvent varier en fonction des catégories professionnelles et des accords particuliers conclus entre les autorités publiques et les représentants du personnel.

Nous encourageons les travailleurs de la FPH à se référer aux documents officiels, aux accords collectifs en vigueur, et aux communications

internes de leurs établissements respectifs pour obtenir des informations détaillées sur les nouvelles modalités tarifaires.

En conclusion, la révision du tarif horaire de nuit à partir du 1^{er} janvier 2024 dans la FPH reflète la volonté de reconnaître l'importance du travail nocturne et de valoriser les efforts exceptionnels des professionnels de la santé dédiés à ces plages horaires. Ces ajustements s'inscrivent dans une démarche globale visant à prendre en compte les spécificités du secteur de la santé et à améliorer les conditions de travail pour assurer la qualité des services de santé à toute heure du jour et de la nuit. Par ailleurs, l'arrêté du 24 novembre 2023 a également apporté des modifications aux montants des jours indemnisés dans le cadre du Compte Épargne-Temps (CET). ■

Sylvie DUSSAN

Secrétaire Générale Adjointe

VOICI UN APERÇU DE CES CHANGEMENTS :

- Pour la catégorie **A** et assimilés, le montant est passé de **135 € à 150 €**.
- Pour la catégorie **B** et assimilés, le montant est passé de **90 € à 100 €**.
- Pour la catégorie **C** et assimilés, le montant est passé de **75 € à 83 €**.

Ces ajustements entrent en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2024 et concernent les montants indemnisés à cette date.

FORUM DE RENCONTRE

RSS, DS, DSC DU SECTEUR PRIVE ET REPRÉSENTANTS DE SECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE.

Les 11 et 12 décembre derniers a eu lieu le traditionnel forum de rencontre de la Fédération CFTC Santé Sociaux. L'occasion de se retrouver pour favoriser le lien entre les militants de terrain qui font notre richesse, et la Fédération.

Une soixantaine de personnes, (RSS, DS, DSC du secteur privé, ainsi que des représentants de section de la Fonction Publique Hospitalière) était réunie au FIAP Jean Monnet, à Paris, à l'appel de la Fédération **CFTC Santé Sociaux**.

Ces deux jours de rencontres et d'échanges sur certains thèmes se sont déroulés dans une ambiance conviviale.

Sur le secteur public, l'accent a été mis sur une présentation de l'ANFH, Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA) de la Fonction Publique Hospitalière, mais aussi sur les différentes évolutions législatives sur ce secteur. De nombreux échanges en ont découlé, ce qui a permis de confronter les expériences des uns et des autres afin d'en tirer des enseignements et des pistes d'orientation pour notre représentativité au niveau de la Fonction Publique Hospitalière.

Un grand merci aux personnes qui se sont investies pour la réussite de ces deux jours : Sylvie, Pascale, Eric et Willy !

Sur le secteur privé, plusieurs séquences d'intervenants ont enrichi les débats :

- Marie Abdali, conseillère technique confédérale, et Didier Moguelet, membre de la commission handicap **CFTC** ont animé un

atelier sur le thème handicap : **négocier un bon accord handicap, une priorité CFTC.**

- Jérôme Raynal, notre partenaire du Groupe VYV, qui a présenté et animé le thème de la transition environnementale : **impact sur les entreprises et les salariés.**
- Stéphane Rivaux, notre partenaire du Groupe KLESIA, qui a présenté et permis le débat sur le thème de **l'aide aux aidants.**

Un grand merci à eux pour leur présence, leur professionnalisme et leur disponibilité !

Un point conventionnel et un tour des sections, notamment au niveau des élections a été réalisé ainsi qu'un appel à candidatures pour l'ensemble des participants au comité de pilotage fédéral pour les futures élections TPE, prévues fin 2024.

Au final, l'équipe fédérale présente et l'ensemble des participants ont passé deux journées remplies de convivialité, d'échanges, permettant à chacun de repartir motivé à bloc pour les prochaines échéances !

Une expérience positive à renouveler ! ■

Guillaume SCHOONHEERE
Secrétaire Général





Être assureur d'intérêt général c'est répondre aux besoins et contraintes de chacun de nos clients, en construisant, ensemble, une protection qui leur ressemble.

KLESIA s'engage pour la société en apportant des solutions de prévention d'assurance de personnes et de services simples, innovantes, solidaires et durables adaptées à vos besoins et à ceux de vos proches, tout au long de la vie. Au-delà de notre métier initial, nous agissons pour les plus fragiles, œuvrons pour le mieux vieillir et contribuons à rendre la santé accessible à tous.

KLESIA s'engage à vous assurer un avenir serein et contribue à la qualité de vie pour tous.

KLÉSIA
Assureur d'intérêt général